

BUDGET DES DOTATIONS

POUR L'EXERCICE 1865.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget des Dotations de l'exercice 1865 s'élève à 4,247,980 francs, et présente, sur celui de 1864, une augmentation de 10,000 francs qui est réclamée pour solder une partie du prix des tableaux commandés à M. Gallait pour le décor de la salle des séances du Sénat.

La Cour des comptes, en transmettant son Budget au Département des Finances, y a joint la note suivante :

« Le Budget pour l'exercice 1865 est établi sur les mêmes bases que celui de 1864, ce qui dispense la Cour d'entrer dans des détails nouveaux sur l'emploi à donner aux crédits sollicités, lesquels ont été fournis à la Législature à l'occasion de l'amélioration de la position financière des employés de l'État.

On sait, du reste, que le traitement des membres de la Cour des comptes est fixé par la loi. »

PROJET DE LOI.

Léopold,

ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances, et de l'avis de Notre conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Dotations est fixé, pour l'exercice 1865, à la somme de quatre millions deux cent quarante-sept mille neuf cent quatre-vingts francs (4,247,980 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Ostende, le 1^{er} septembre 1864.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI:

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

BUDGET DES DOTATIONS POUR L'EXERCICE 1865.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1865.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE PREMIER.				
1	Liste civile (fixée en vertu de l'art. 77 de la Constitution, par la loi du 28 février 1852)	2,751,522 75	"	3,401,522 75
2	Dotation de l'héritier présomptif du Roi (loi du 14 juin 1835)	500,000 "	"	
3	Dotation de S. A. R. le comte de Flandre	150,000 "	"	
CHAPITRE II.				
4	Sénat	50,000 "	10,000 "	60,000 "
CHAPITRE III.				
5	Chambre des Représentants	592,287 25	10,000 "	602,287 25
CHAPITRE IV.				
COUR DES COMPTES.				
6	Traitement des membres de la Cour.	70,750 "	"	184,570 "
7	— du personnel des bureaux	95,520 "	"	
8	Matériel et dépenses diverses	16,000 "	"	
9	Premier terme des pensions à accorder éventuellement	1,200 "	"	
TOTAL DU BUDGET DES DOTATIONS. fr.		4,227,980 "	20,000 "	4,247,980 "

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 1^{er} septembre 1864.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET

NUMÉRO de articles du Budget des Dotations	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.							
CHAPITRE IV.									
MEMBRES DE LA COUR.									
6	a. b. c.	Traitement du président — des conseillers — du greffier	1 6 1	11,250 51,000 8,500	} 70,750	}			
			8						
<i>Traitement du personnel des bureaux, y compris la rémunération de travaux extraordinaires.</i>									
7	a. b. c. d. e. f. g. h. i. j	{ Un chef de division. 1 ^e division. { Un archiviste. { Chef de bureau, commis d'ordre et expéditionnaires. 2 ^e division. { Un chef de division. { Chef de bureau, vérificateurs et teneurs de livres. 3 ^e division. { Un chef de division. { Chefs de bureau et vérificateurs 4 ^e division { Un chef de division. { Vérificateurs, teneurs de livres et commis d'ordre. Huissiers, messagers, concierge et boute-feux	1 1 7 1 7 1 9 1 5 7	4,550 3,750 900 à 3700 5,550 1150 à 3700 5,550 1500 à 3900 4,450 1150 à 3300 1130 à 1870	} 25,050	} 21,018	} 27,650	} 11,784	} 10,240
			40						
MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES.									
8	"	Éclairage, chauffage, fournitures de bureau, achat et réparations de meubles, entretien de l'hôtel, etc.			16,900	}			
PENSIONS.									
9	•	Premier terme des pensions à accorder éventuellement			1,200	}			
TOTAL.					fr.				

DE LA COUR DES COMPTES POUR L'EXERCICE 1865.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1865.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1864.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
70,750	"	70,750	70,750	"	"	
95,520	"	95,520	95,520	"	"	
16,900	"	16,900	16,900	"	"	
1,200	"	1,200	1,200	"	"	
184,370	"	184,370	184,370	"	"	

ANNEXE AU BUDGET DE LA COUR DES COMPTES
POUR L'EXERCICE 1865.

Liste nominative des fonctionnaires et employés admis à la pension du 1^{er} janvier 1865 au 31 décembre de la même année, et des extinctions constatées dans la même période, dressée en exécution de l'article 4 de la loi du 17 février 1849.

1° PENSIONS CONFÉRÉES.

NUMÉRO D'ORDRE.	NOMS DES PENSIONNAIRES.	DERNIÈRES FONCTIONS.	MONTANT	DATE DE L'ENTRÉE	Observations.
			de la pension.	en jouissance.	
1	DELPORTE, H. J.	Contrôleur en chef. .	2,959 »	1 ^{er} octobre 1865.	

2° PENSIONS ÉTEINTES.

NUMÉRO D'ORDRE	NOMS DES PENSIONNAIRES.	DERNIÈRES FONCTIONS.	MONTANT de la pension.	DATE	DATE	Observations.
				de l'arrêté.	de l'extinction.	

NÉANT.

SITUATION GÉNÉRALE.

Il y avait à servir, au 1 ^{er} janvier 1865, sept pensions s'élevant ensemble à fr.	11,585 »
Pension nouvelle	2,959 »
	<hr/>
Il y a donc à servir, au 1 ^{er} janvier 1864, huit pensions, s'élevant ensemble à fr.	14,522 »